

L'UTL vous propose le jeudi 5 Novembre 2026

Une « Echappée culturelle à Château Thierry »

Le style de La Fontaine se distingue par sa clarté, son élégance et son ironie. Il utilise une langue accessible tout en conservant une grande richesse poétique. Ses récits courts se terminent souvent par une morale explicite ou implicite, invitant le lecteur à réfléchir. L'UTL vous invite à vous plonger dans l'univers de Jean de La Fontaine à travers un parcours renouvelé : dispositifs interactifs, œuvres restaurées, récits audio et projections visuelles vous guident dans la maison du fabuliste, entre histoire et poésie.

La journée est complétée par la visite du musée du Trésor de l'Hôtel Dieu

Départ porte Royale de la citadelle à 7 h00

LE MATIN à partir de 10 h 00

Visite guidée de la maison natale de Jean de La Fontaine (1621-1695), transformée en musée.



Depuis près de 150 ans, ce lieu unique, récemment rénové, rend hommage à l'un des auteurs les plus aimés de la langue française et vous invite à redécouvrir la richesse de son œuvre.

Son œuvre majeure, les Fables de La Fontaine, (publiées entre 1668 et 1694), s'inspire des auteurs antiques comme Ésope et Phèdre. À travers des animaux personnifiés, il met en scène des situations simples qui illustrent des vérités universelles sur la nature humaine : orgueil, ruse, naïveté, injustice ou pouvoir. Des fables célèbres comme Le Corbeau et le Renard, La Cigale et la Fourmi ou Le Loup et l'Agneau montrent comment les plus forts dominant souvent les plus faibles, et comment l'intelligence peut parfois triompher de la force.

Jean de La Fontaine n'est pas seulement l'auteur des Fables destinées à un large public : il a aussi écrit des textes beaucoup plus libres appelés « Contes et nouvelles en vers », souvent associés à l'idée de « contes interdits ». Ces contes ont été jugés scandaleux à l'époque de Louis XIV.

La relation entre Jean de La Fontaine et Nicolas Fouquet est essentielle pour comprendre les débuts de la carrière du fabuliste.

Fouquet, surintendant des finances de Louis XIV, est un grand mécène des arts. Il protège et soutient de nombreux écrivains et artistes, dont La Fontaine. Grâce à lui, La Fontaine bénéficie d'une sécurité financière et peut se consacrer à l'écriture. Il fréquente aussi les milieux brillants liés à Fouquet, notamment dans son somptueux Château de Vaux-le-Vicomte. Mais, mais....., la suite est à découvrir lors de la visite.

LE MIDI – déjeuner dans le restaurant 911 à Chéry

L'APRÈS-MIDI – Visite guidée du musée du Trésor de l'Hôtel Dieu.

La ville de Château-Thierry conserve les traces d'une occupation charitable très ancienne, notamment d'une Maison-Dieu évoquée dès 1195, mais c'est en 1304 que l'Hôtel-Dieu est fondé par Jeanne de Navarre, reine de France et épouse de Philippe IV le Bel sur le modèle de l'Hôtel-Dieu de Paris. L'établissement est un espace d'accueil où pauvres, pèlerins, vieillards et malades viennent trouver refuge. Ils y sont hébergés, nourris, lavés et soignés par des sœurs Augustines. Ces dernières vivent cloîtrées au sein de l'établissement et vont gérer et développer l'Hôtel-Dieu au fil des siècles.



Le musée du Trésor de l'Hôtel-Dieu abrite une collection exceptionnelle issue des possessions de la communauté augustine qui a occupé le site pendant presque sept siècles, des biens du centre hospitalier de Château-Thierry et de dons faits à l'association Arts et Histoire de Château-Thierry. Avec plus de 1 300 œuvres présentées, datant pour une large part de la fin du XVIIe siècle, cette riche collection embrasse tous les grands domaines artistiques.

Les collections du musée comprennent, outre les œuvres d'art répertoriées dans les catégories suivantes, une grande quantité de livres (manuscripts et imprimés), de gravures, d'objets de la vie quotidienne, ainsi qu'une importante collection numismatique dont seulement une partie est exposée.

Attention : En fonction du nombre de participants, 2 groupes pourront être constitués qui visiteront en alternance la Maison natale de Jean de La Fontaine et le musée du Trésor..

Prix : 85 € - attention limité à 50 personnes.

Inscriptions : Jocelyne RINGEVAL – 03 27 83 93 73 – bernard.ringeval@orange.fr

Organisateur : Patrick ROUSSEL – 07 81 54 66 83 – proussel59@hotmail.fr

En cas d'annulation le remboursement se fait sous déduction d'un forfait de 20€ si un remplaçant peut se substituer intégralement. Dans ce cas contraire l'UTL déduira en plus de ce forfait, les frais incompressibles qu'elle a engagés.